[Traduction]

LA SANTÉ

L'INGESTION D'ARSENIC CHEZ LES INDIGÈNES—LA QUESTION DE L'INDEMNISATION—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Wally Firth (Territoires du Nord-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une double question pour le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Elle se rapporte à l'enquête effectuée par son ministère sur la teneur en arsenic des échantillons de cheveux recueillis sur des habitants de Yellowknife. Le ministre sait-il que la Fraternité nationale des Indiens du Canada a effectué une enquête semblable dont les conclusions indiquent la présence chez ces gens, particulièrement chez les enfants, d'une quantité d'arsenic plus élevée et dangereuse? Le gouvernement est-il prêt à imposer un règlement plus strict pour contrôler les émanations provenant de la mine et pour protéger les mineurs? Le ministre est-il prêt à obliger les sociétés minières à accorder des compensations aux personnes qui ont subi des préjudices dans leur santé.

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, en ce qui a trait à la première partie de la question, je dois dire que j'ai lu dans les journaux certaines références à une étude faite par le National Indian Brotherhood. Je n'ai pas reçu de copie de cette étude-là. Nous avons demandé à l'Association des Indiens de nous la faire parvenir. Mes fonctionnaires l'étudieront sûrement avec grand intérêt. Encore une fois, nous allons examiner précisément la base scientifique de cette étude et la comparer à celle qui a déjà été faite par mon ministère.

En ce qui touche à la deuxième question de l'honorable député, des études ultérieures sont entreprises. J'ai déjà indiqué, à la suite de la publication de la première étude, que des études plus poussées étaient entreprises notamment sur les cas identifiés où apparemment il y avait un taux élevé d'arsenic; ceci s'applique particulièrement aux ouvriers des usines de cette région, et c'est à la lumière de cette deuxième étude que nous pourrons évaluer les mesures qui s'imposent.

[Traduction]

L'INFORMATION

LE SECRET GOUVERNEMENTAL—DEMANDE DE COMPARUTION DE RALPH NADER DEVANT LE COMITÉ

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au député de Halifax-East Hants en sa qualité de coprésident du comité des règlements et autres textes réglementaires chargé d'étudier la question du secret ministériel? Le député voudrait-il examiner avec son collègue la possibilité de faire comparaître Ralph Nader comme témoin à cause de ses affirmations sur le secret gouvernemental au Canada?

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur . . .

Des voix: Bravo!

M. McCleave: . . . j'espère que le célèbre abri anti-bombes ne s'est pas trop détérioré et que je pourrai m'y glisser. Questions orales

(1440)

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LES COMMUNICATIONS AIR-SOL—LA NOUVELLE POLITIQUE EN MATIÈRE DE BILINGUISME

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports au sujet du rapport Bilcom. Le 28 mai, il attendait de recevoir toutes les instances au sujet du bilinguisme dans les communications aéronautiques air-sol. Le ministre a-t-il reçu toutes les instances nécessaires et, le cas échéant, est-il en mesure de dire à la Chambre quand le gouvernement, dans l'intérêt de la sécurité publique, annoncera sa politique dans ce domaine?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): La réponse est non, monsieur l'Orateur.

LA CONSOMMATION

L'ÉTUDE RELATIVE AUX CONSOMMATEURS DES LOCALITÉS ISOLÉES DU NORD—DEMANDE DE PUBLICATION DU RAPPORT

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Le ministre est-il disposé à nous dire aujourd'hui où en est l'étude ordonnée par son ministère, consistant en un sondage et un contrôle des consommateurs en groupes ou comme particuliers dans les collectivités isolées du Nord, en raison des problèmes très spéciaux qui se posent pour eux?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Je ne suis pas encore prêt à donner cette réponse, monsieur le président.

[Traduction]

M. Oberle: Compte tenu des délibérations sur le bill C-2 dont le comité est saisi actuellement, le ministre va-t-il publier le rapport pour permettre aux députés de juger des effets de son bill discutable sur les habitants de ces collectivités isolées du Nord?

[Français]

M. Ouellet: Monsieur le président, lorsque le rapport sera présenté, j'étudierai les recommandations, et s'il y a lieu de les rendre publiques, je le ferai avec plaisir.

[Traduction]

LE LOGEMENT

LE REFUS DE PRÊTS DE LA SCHL AUX RURAUX—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre d'État chargé des Affaires urbaines. Comme le ministre le sait, les ruraux et les habitants des petits villages ne peuvent obtenir de prêts de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Le ministre s'est-il occupé de modifier cette disposition de la loi afin que les ruraux puissent bénéficier tout autant que les citadins des fonds du gouvernement pour des fins de logement?